

Info-Parents

Express – Rentrée 2023



Bonjour,

Tout d'abord, nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous avez pu en profiter pleinement.

Avant de débiter cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons vous transmettre diverses informations pour vous y préparer.

Liste de matériel d'usage personnel

En juillet dernier, vous avez reçu la liste du matériel d'usage personnel dont votre enfant aura besoin. Vous noterez que cette liste contient aussi celle des cahiers d'exercices à vous procurer. De plus, à titre indicatif, vous trouverez dans ce même document, la liste des frais qui vous seront chargés (ces frais seront possiblement payés par la municipalité de St-Charles-sur-Richelieu comme par le passé – nous vous donnerons des nouvelles à ce sujet).

Assemblée générale annuelle des parents

L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le **12 septembre 2023**. Lors de cette rencontre, nous ferons un bilan de l'année scolaire 2022-2023 et nous procéderons à l'élection, entre autres, des membres du conseil d'établissement. Pour siéger au sein du conseil d'établissement, vous devez être présent à cette rencontre. Par ailleurs, nous en profiterons pour relancer l'Organisme de Participation des Parents (OPP). Si vous souhaitez vous impliquer, vous pourrez nous donner votre nom.

Rencontres de parents de début d'année

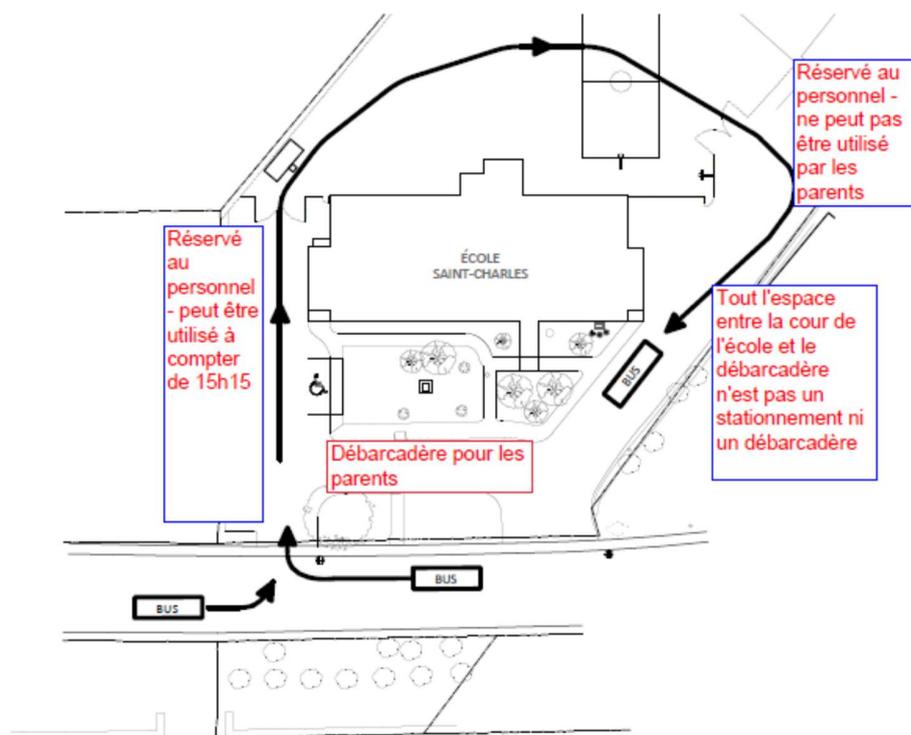
Les parents d'enfants du **préscolaire 4 et 5 ans** sont attendus le **29 août**.

Les parents d'enfants de la **1^{re} à la 6^e année** sont attendus le **12 septembre** (l'horaire sera précisé sous peu).

Stationnement de l'école et débarcadère

Nous vous demandons votre collaboration afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel de l'école. Ainsi, l'espace de stationnement à l'école est très réduit et il est tout juste suffisant pour le personnel. Ainsi, lors de votre visite à l'école, veuillez utiliser le débarcadère à l'avant de l'école. Advenant que les barrières de la cour d'école soient ouvertes, il est interdit de circuler ou de se stationner dans celle-ci. Dans les périodes achalandées, soit le matin et en fin de journée, il est important de vous assurer de ne pas bloquer la circulation et la vision des autres automobilistes et des autobus. Ainsi, vous serez en mesure de vous assurer qu'il n'y a ni enfant ni adulte dans votre champ de vision et éviter tout incident fâcheux.

Pour vous aider à bien comprendre l'endroit où vous pouvez vous stationner, veuillez vous référer au schéma ci-dessous :



Les flèches indiquent le chemin utilisé par les autobus.

Organisation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024

Voici l'organisation scolaire confirmée pour cette année scolaire;

Préscolaire 4 ans : un groupe (Mme Audrey Angers)

Préscolaire 5 ans : un groupe (Mme Renée Milot)

1^{re} année : un groupe (Mme Martine Gagné)

2^e année : un groupe (Mme Sabrina Rémy)

3^e année : un groupe (Mme Dominique Cyr)

4^e année : un groupe (Mme Marie-Pier Cadieux)

5^e/6^e années : un groupe multi-âge (Mme Véronique Jalbert)

Service de garde Les Charleau

Le service de garde et de surveillance des dîneurs est offert aux enfants du secteur de l'école Saint-Charles. Pour utiliser un de ces services, les parents doivent préalablement inscrire leur enfant. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez communiquer avec Annie Bergeron la technicienne responsable du service de garde.

Les règles de fonctionnement du service de garde pour 2023-2024 seront déposées sous peu sur le site web de l'école (le document pour l'année scolaire 2022-2023 est disponible)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter,

Annie Bergeron au (450) 467-0135 Poste 6 ou encore par courriel :

GARDE.STCHARLES@cssp.gouv.qc.ca

Nous vous souhaitons, à tous et à toutes, une belle rentrée scolaire et une année enrichissante !

Isabelle Roberge

Directrice

Mélissa Gauthier

Directrice adjointe

